



HAL
open science

Les catégories sociales au tennis

Karim Boutchich

► **To cite this version:**

| Karim Boutchich. Les catégories sociales au tennis. 2021. <hal-04604509>

HAL Id: hal-04604509

<https://hal.science/hal-04604509v1>

Submitted on 7 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Karim Boutchich

Docteur en sciences de l'éducation
Chercheur au CERLIS/CNRS
Université Paris Sorbonne

Les catégories sociales au tennis

La catégorie n'est pas un donné naturel, c'est une fabrication sémantique élaborée qui trouve son origine dans les arcanes des structures politiques, économiques et sociétales. La catégorie sociale émane d'une volonté de catégoriser les individus en fonction de déterminants sociaux comme les catégories socioprofessionnelles (CSP). Elle dessine des frontières entre les individus regroupés autour d'intérêts communs, ce qui leur donne à chacun la possibilité d'appartenir à un groupe et de se doter d'une identité. Qu'elle soit d'inspiration politique, économique ou sociétale, la catégorie est productrice d'identités collectives, chacune d'entre-elle renvoyant au regroupement de personnes aux caractéristiques estimées être semblables et à l'exclusion de personnes aux caractéristiques estimées être dissemblables. C'est à l'interface de l'inclusion et de l'exclusion que la catégorie sociale prend un sens.

Cet article se propose d'étudier la catégorie sociale dans le monde du tennis à partir d'une étude sociohistorique. La notion de catégorie sociale est appréhendée ici à l'aune d'une distinction classique en sociologie entre les classes sociales dites populaires, moyennes et supérieures. Il s'agit donc de traiter de l'évolution de la répartition de ces catégories de personnes dans l'espace tennistique autour de la problématique inclusion/exclusion.

Les catégories sociales tennistiques : de l'exclusion à l'inclusion

Le tennis de la première moitié du XX^{ème} siècle est une pratique sportive qui est loin d'être un « loisir pour tous » (Bonhomme, 1991)¹. Traditionnellement attaché à son héritage royal, ce sport constitue, dès sa naissance à la fin du XIX^{ème} siècle, un « *loisir distinctif excluant les catégories socialement défavorisées, favorisant l'entre-soi mondain au sein de clubs accueillant une clientèle soigneusement triée à partir de critères sociaux explicites, tel que le capital financier, et implicites à l'instar des codes*

¹ Bonhomme, G (1991). *De la paume au tennis*. Paris, Gallimard.

de bonnes conduites reconnus et entretenus par la présumée haute société » (Boutchich, 2022)². Cette entrave à la mixité sociale dans la sphère tennistique perdurera jusque dans les années 1960, période à partir de laquelle « *les règles de bienséances observées dans les clubs les plus chics subsistent mais ne sont respectées que par une partie seulement des membres alors qu'auparavant, lorsque le public était sévèrement sélectionné, elles étaient connues et appliquées par tous* » (Waser, 1995)³.

Il faut attendre la seconde moitié du XX^{ème} siècle pour voir se dessiner progressivement une tendance au rapprochement des catégories sociales au sein d'une même espace club tennistique. L'intégration d'un public, qui jusque-là n'était pas implicitement et/ou explicitement admis à s'inscrire au club de tennis, est possible à partir des années 1960 qui marquent le début d'une cohabitation entre les différentes catégories sociales. Évolue parallèlement dans le monde du tennis les modes de sociabilité, le club devenant l'occasion pour l'adhérent de côtoyer des personnes de classes sociales différentes.

Une mixité (s)élective socialement catégorielle

La perception du club de tennis sélectionnant les joueurs à l'entrée sur des critères sociaux renvoie à des pratiques du passé et ne sont plus de rigueur à partir des années 1960. Pour autant, la coexistence entre catégories sociales, en un même espace tennistique, regroupant des catégories de personnes socialement hétérogènes, ne fait pas disparaître les clivages, comme en témoigne le propos émis par un joueur interrogé par Anne-Marie Waser : « *Le tennis n'était possible que pour une certaine classe. Disons la classe ouvrière n'avait jamais droit au tennis. Ça m'a toujours frappé (...) Le tennis, il n'était possible que pour une certaine classe (...)* »⁴.

L'image d'un tennis élitiste persiste encore aujourd'hui dans l'imaginaire collectif et individuel. La politique sociale tennistique des années 1960 facilitant l'inclusion, dans les clubs, de publics qui en étaient jusque-là exclus a certes favorisé la mixité sociale. Mais cette mixité est toute relative au sein des clubs.

J'illustre mon propos à partir de mon expérience de joueur de tennis qui me fait observer, en m'appuyant sur un souvenir lorsque j'avais une vingtaine d'années, dans les années 1990, que les clubs cherchaient à faciliter l'inscription des personnes appartenant à des catégories sociales défavorisées. Il m'a semblé que le club dans lequel j'étais inscrit devenait de plus en plus « socialement diversifié ». J'apercevais un public que je n'avais jamais vu auparavant. Aux côtés de la clientèle habituelle composée de cadres moyens et supérieurs, apparaissait pour la première fois une

² Boutchich, K (2022). « L'entre-soi dans le club de tennis des années folles ». *Tennis, cultures et sociétés*. <https://tennisculturesocietes.wordpress.com/2021/12/29/lentre-soi-dans-le-club-de-tennis-des-annees-folles/>

³ Waser, A-M (1995). *Sociologie du tennis. Genèse d'une crise (1960-1990)*. Éditions l'Harmattan. P. 6.

⁴ Waser, A-M (1995). *Sociologie du tennis. Genèse d'une crise (1960-1990)*. Éditions l'Harmattan. P. 35.

catégorie d'ouvriers. Mais derrière cette cohabitation dans l'enceinte du club se profilait la constitution de groupes sociaux sur un mode socialement électif et sélectif. J'ai rarement vu, pour ainsi dire jamais, un membre de catégorie sociale favorisée jouer au tennis avec un membre appartenant à la classe ouvrière, ce qui me fait dire que, même dans le cadre d'une mixité sociale, les individus ont tendance à se regrouper selon le principe de l'entre-soi social.

Cette mixité sociale, que je qualifie de (s)élective, qui a pour particularité de regrouper en un même espace tennistique des personnes appartenant à des catégories sociales disparates, est sélective et élective dans la mesure où les joueurs ont tendance à faire un choix de partenaires et à se créer des affinités en fonction de critères sociaux. Inscrite au cœur même des infrastructures de la société, la catégorisation sociale se reproduit dans la sphère tennistique.

Dans l'espace club, on a affaire à un mouvement d'unification catégorielle, unifiant des joueurs se définissant comme étant semblables, contribuant de ce fait à « *la formation d'un groupe social* » (Boltanski, 1982⁵ excluant les personnes d'une autre catégorie. L'élaboration du groupe, qui se fait sur la base d'un rapport inclusion/exclusion, certaines personnes sont intégrées dans le groupe alors que d'autres en sont exclues, favorisent une concurrence catégorielle, chacune des catégories de personnes cherchant à se positionner les unes par rapport aux autres au sein même du club de tennis.

Dans cet espace socialement mixte que constitue le club de tennis, le groupe tire sa légitimité, non pas directement de sa catégorie sociale d'appartenance, mais de sa position au regard de celle des autres groupes. La catégorie sociale se définit ainsi comme un rapport à la position occupée par des individus dans l'espace social, appréhendé comme « *un espace social, un espace de différences, dans lequel les classes existent en quelque sorte à l'état virtuel, en pointillé, comme un donné, mais comme quelque chose qu'il s'agit de faire* » (Bourdieu, 1994)⁶.

Cet espace social est également un espace de concurrence où s'affrontent des « *individus dont les différences de fait, qu'elles tiennent à la position ou à la situation de classe, se transmutent en signes distinctifs, en distinctions signifiantes, bref en distinctions symboliques, car la logique de la structure sociale est celle de la distinction et des luttes de classement* »⁷. La catégorie renvoie donc à un ensemble d'individus dissemblables en prime abord mais qui néanmoins inscrivent leur action collectivement dans un processus d'uniformisation visant à se positionner, à se classer, et à se distinguer des autres catégories concurrentes.

Constitutive de toute organisation sociale, la catégorisation amène, de facto, chaque individu à se positionner dans un groupe et à s'engager, individuellement, dans cette course au « classement distinctif » visant à se légitimer en même temps qu'il participe à la légitimation de son groupe. C'est le cas par exemple du joueur de tennis qui va

⁵ Boltanski, L. (1982). *Les Cadres. La formation d'un groupe social*. Paris, Minuit, coll. « Le sens commun.

⁶ Bourdieu, P. (1994). *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*. Éditions Seuil. P. 28.

⁷ Bourdieu, P. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*. Les Éditions de Minuit.

chercher à obtenir le meilleur classement afin d'intégrer les meilleures équipes de son club, tirant parti de ses performances en vue une reconnaissance.

En conclusion, on observe que les relations entre les catégories sociales ont évolué dans le monde du tennis de la fin du XIXème siècle à nos jours, avec une rupture dans les années 1960 marquant les prémices d'une mixité sociale. Celle-ci ne sera que très relative dans la mesure où elle n'a pas fait disparaître le caractère sélectif et distinctif du tennis qui, à l'image de la société, produit ses propres catégories sociales intrinsèquement fondées sur un classement des individus.

Karim Boutchich

Docteur en sciences de l'éducation
Chercheur au CERLIS/CNRS
Université Paris Sorbonne

Bibliographie

Boltanski, L. (1982). *Les Cadres. La formation d'un groupe social*. Paris, Minuit, coll. « Le sens commun.

Bonhomme, G (1991). *De la paume au tennis*. Paris, Gallimard.

Bourdieu, P. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*. Les Éditions de Minuit.

Bourdieu, P. (1994). *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*. Éditions Seuil. P. 28.

Boutchich, K (2022). « L'entre-soi dans le club de tennis des années folles ». *Tennis, cultures et sociétés*. <https://tennisculturessocietes.wordpress.com/2021/12/29/lentre-soi-dans-le-club-de-tennis-des-annees-folles/>

Waser, A-M (1995). *Sociologie du tennis. Genèse d'une crise (1960-1990)*. Éditions l'Harmattan.